

Mon passeport sécurité



Mon
premier
job


Porte ton casque
lorsque tu es exposé à
une chute d'objets





Charte du jeune futé

Pour ton premier job,
prends un bon départ et
de bonnes habitudes...



Veux-tu vivre une expérience enrichissante en prenant ta sécurité et ta santé, ainsi que celles des autres au sérieux? Réponds alors à ces questions et fais ton travail consciencieusement

- ✓ As-tu reçu des instructions pour ton travail?
- ✓ As-tu besoin de vêtements de travail, de chaussures de sécurité, de gants, de lunettes, de casque...? Si oui, te les a-t-on remis?
- ✓ Sais-tu précisément ce que tu dois faire et ce que tu ne peux pas faire (si tu n'as pas reçu la formation adéquate par exemple)?
- ✓ Qui est ton responsable direct pour ce travail?
- ✓ Où sont les sorties de secours? Le plan d'évacuation? Les extincteurs?
- ✓ Connais-tu le fonctionnement des machines que tu utilises (par exemple la trancheuse)?
- ✓ Exécutes-tu uniquement les tâches prévues par la fiche de poste de travail?
- ✓ Sais-tu que tu ne dois jamais effectuer de réparation toi-même?

Porte des lunettes de sécurité
pendant toute opération où il y
a un risque de projection
d'objets dangereux, d'étincelles
ou de poussières



Si tu utilises un cutter

- ✓ Utilise de préférence un couteau de sécurité muni d'un dispositif de retrait automatique
- ✓ Vérifie que la lame ne soit ni émoussée, ni abîmée. En cas de remplacement de celle-ci, veille à jeter l'ancienne lame dans un container prévu à cet effet
- ✓ Place la boîte en carton à ouvrir à hauteur des hanches
- ✓ Maintiens la boîte avec une main (en retrait par rapport à la ligne de coupe) et coupe avec l'autre main en dirigeant le couteau loin du corps
- ✓ Pour enlever des films plastiques d'emballage ou des feuillets plastiques, utilise un coupe-film

Regarde
les dessins
au verso



NON



OUI



**Cutter
muni d'un
retrait automatique
de la lame**



Coupe-film

Si tu utilises une échelle



- ✓ utilise uniquement une échelle en parfait état
- ✓ si elle pèse plus de 25kg, porte-la et dresse-la avec une autre personne
- ✓ pose l'échelle sur une base stable: surface plane, dure, non glissante
- ✓ veille à ce que l'échelle dépasse le point d'appui d'au moins 1m (3-4 échelons)
- ✓ incline l'échelle avec un angle de 75° par rapport au sol
- ✓ protège l'espace autour de l'échelle
- ✓ monte et descends toujours face à l'échelle
- ✓ porte des chaussures à semelles solides et propres
- ✓ garde toujours 3 points d'appuis: 2 mains + 1 pied ou 1 main + 2 pieds
- ✓ ne monte pas plus haut que les 3 derniers échelons
- ✓ ne t'étends pas sur les côtés

Attention: l'échelle est uniquement un moyen d'accès, elle n'est pas faite comme support pour effectuer des travaux!

Regarde les dessins au verso

Comment placer l'échelle?



Trop inclinée, l'échelle risque de glisser, pas assez inclinée, elle risque de basculer vers l'arrière

L'échelle doit former un angle de 75° par rapport au sol.

Un truc pour trouver l'angle: debout au pied de l'échelle, lève le bras à l'horizontale. Si ton coude touche l'échelle, elle a la bonne inclinaison



En outre, les pieds de l'échelle doivent être immobilisés et l'échelle doit dépasser d'1 mètre son point d'appui supérieur.

Si tu utilises un transpalette



- ✓ vérifie l'état du transpalette avant de l'utiliser. S'il présente des signes d'usure, avertis immédiatement le responsable
- ✓ retire tout obstacle encombrant le lieu de passage
- ✓ vérifie si la charge est bien stable
- ✓ marche à côté du transpalette (et non devant), bras tendu et dos droit
- ✓ regarde dans la direction dans laquelle tu circules
- ✓ il est interdit de transporter des personnes
- ✓ porte tes chaussures de sécurité


**Regarde
les dessins
au verso**



DOA



OHI



N'effectue que les tâches reprises sur la fiche de poste de travail et n'utilise pas d'autres équipements dangereux que ceux qui y sont mentionnés

Toujours interdit au jeune travailleur de moins de 18 ans:

- ✓ le travail avec des substances présentant un risque chimique, physique ou biologique
 - ✓ tout travail impliquant un risque d'incendie, d'explosion et d'exposition à la radioactivité
 - ✓ les travaux souterrains dans les mines et carrières, les travaux de creusement ou de terrassement
- ✓ l'utilisation de machines et outils exigeant un stage pratique encadré par un travailleur expérimenté
- ✓ le travail dans la chaleur ou le froid extrêmes
- ✓ les travaux présentant un risque d'inhaler des gaz ou particules dangereux (poussières, fumées de soudure, gaz,...)
- ✓ le travail à la chaîne, dans la mesure où le rythme du travail met en danger la santé ou le développement physique;
- ✓ la conduite de véhicules de transport et de véhicules de manutention, sauf conditions de sécurité suffisantes
- ✓ la conduite ou commande d'engins de levage, de grues, de ponts roulants
- ✓ les travaux présentant un risque d'électrocution
- ✓ les travaux présentant un risque de chute de hauteur
- ✓ le travail de nuit



Porte des chaussures
adaptées lorsque tu
effectues un travail



Connais-tu ces signaux d'obligation?



Protection
obligatoire
de la vue



Protection
obligatoire
de la tête



Protection
obligatoire
de l'ouïe



Protection
obligatoire
des pieds



Protection
obligatoire
des mains



Protection
obligatoire
du corps



Protection
obligatoire
des voies
respiratoires



Protection
obligatoire
du visage

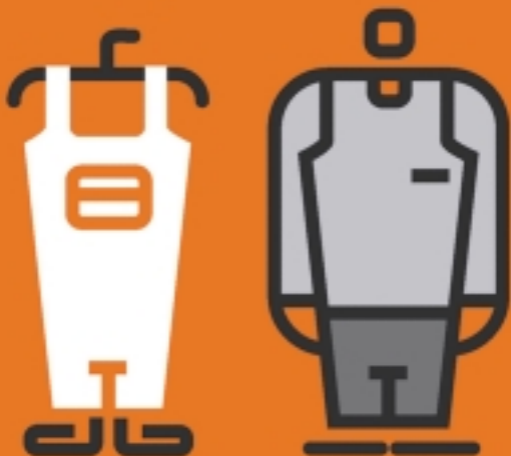


Protection
individuelle
obligatoire
contre les
chutes



Passage
obligatoire pour
les piétons

Porte les vêtements de travail nécessaires: ils servent à te protéger ou à protéger les matériaux ou aliments que tu manipules. Au vestiaire, ne les mélange pas avec tes vêtements ordinaires et ne les ramène pas à la maison!



Opération mains propres

Au travail, tes mains entrent en contact avec toutes sortes de produits, de saletés ou de bactéries.


N'oublie pas de toujours te laver les mains

- ✓ avant de manger ou boire
- ✓ avant de toucher des aliments ou boissons
- ✓ avant de te toucher les yeux, la bouche ou le nez
- ✓ après chaque passage aux toilettes
- ✓ après avoir manipulé des objets ou substances salissants ou toxiques
- ✓ après le travail



Porte toujours les gants
adaptés aux risques:
produits chimiques, coupures,
chaleur,...





Le travail sur écran

**Pas fatigant, le travail de bureau?
Mais si! Rester longtemps assis crée
des tensions dans les muscles et les articulations.
Comment faire pour épargner ton dos et éviter les
douleurs musculaires et les maux de tête?**

- ✓ adopte une bonne position de travail:
dos droit mais pas crispé, en respectant
la courbure naturelle des lombaires
- ✓ règle correctement ta chaise et ton
équipement pour travailler avec les
bras, les poignets, la nuque etc.
détendus
- ✓ laisse une distance de 50 à 70 cm
entre tes yeux et ton écran
- ✓ ne reste pas trop longtemps dans la
même position: varie les tâches (photo-
copies, fax,...)
- ✓ bouge un maximum pendant tes
pauses



**Regarde
le dessin
au verso**

Règle ton siège, ta table
de travail, ton écran et
les accessoires





Informations

Données personnelles

Nom:

Prénom:

Adresse:

Tél.:

Numéros utiles:

En cas d'accident, prévenir:

Tél.:

Entreprise:

Urgences: 112

Police: 113

Centre Antipoisons: +32 70 245 245

Travailleur désigné:

Secouriste:



Une publication de
l'ITM
www.itm.public.lu

prevent lux

Elaboré par
PreventLux
www.preventlux.lu



Avec le soutien de
L'Agence européenne
osha.europa.eu